



Police n° **1081352282**
Client n° **7546113516**

L'olivier Assurance | Service Client
TSA 60891
59874 WAMBRECHIES CEDEX

Amin myriam KOFFI
16 AVENUE DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE



L'olivier Assurance | Dispositions Particulières

Le contrat

Numéro de contrat	1081352282	Numéro client	7546113516
Date d'effet du contrat	Le 05/02/2025 12:19:00		
Durée du contrat	1 an avec tacite reconduction		
Échéance anniversaire	05/02		

Le véhicule

Le véhicule	RENAULT CLIO V 1.0 TCE 90 EVOLUTION 5 CV
Immatriculation du véhicule	GP-753-QA
Date de première mise en circulation	06/2023
Date d'achat	02/2025
Titulaire de la carte grise	Le conducteur principal
Lieu et mode de stationnement habituel la nuit	94360 BRY SUR MARNE, parking couvert
Lieu de stationnement habituel en journée	
Usage du véhicule	Loisirs exclusivement
Kilométrage annuel approximatif	10000 Km

Conformément aux articles du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à droits@l'olivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro A10213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne qui utilise la marque L'olivier Assurance en France et porte la plupart des garanties assurées.

Le conducteur principal

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom	AMOIIN MYRIAM	Nom	KOFFI
Sexe	Une femme	Date de naissance	15/08/1992
Permis en cours	Permis français B obtenu en 10/2015		
Coefficient de Bonus Malus	1,00		
Antécédents d'assurance	Non		
Statut professionnel	Assistant de gestion (Salarié)		
Statut marital	Célibataire		
Enfants à charge	Pas d'enfants à charge		
Usage d'un autre véhicule	Non		
Propriétaire de votre logement	Non		

ADRESSE DU CONDUCTEUR PRINCIPAL

Prénom	AMOIIN MYRIAM	Nom	KOFFI
Numéro de téléphone	0782272357		
Adresse électronique	koffiamoinmyriam@gmail.com		
Adresse du conducteur principal	16 AVENUE DES FRERES LUMIERE 94360 BRY SUR MARNE		

ANTÉCÉDENTS SINISTRES DU CONDUCTEUR PRINCIPAL

Le conducteur principal n'a déclaré **aucun sinistre** au cours des 36 derniers mois

ANTÉCÉDENTS PERMIS

Suspension ou annulation de permis au cours des 60 derniers mois	Jamais
--	--------

ALCOOLÉMIE

Le conducteur principal a déclaré au cours des 60 derniers mois	N'avoir jamais été contrôlé positif lors d'un contrôle d'alcoolémie
---	---

ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE

Le conducteur principal a déjà été assuré	Non
---	-----

Conformément aux articles du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@l'olivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

L'Olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro A1-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañia de Seguros y Reaseguros (AECC) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne qui utilise la marque L'Olivier Assurance en France et porte la plupart des garanties assurées.

Les conducteurs secondaires

Le souscripteur n'a pas déclaré de conducteurs secondaires pour ce véhicule

Récapitulatif des garanties

GARANTIES	ARTICLE DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES
Votre formule Tous Risques			
Défense pénale et Recours suite à accident	Article 5	5 000,00 €	Sans franchise
Responsabilité civile obligatoire	Article 4	Dommages corporels : Illimité Dommages matériels : 50 000 000,00 €	Sans franchise
Garantie personnelle du conducteur	Article 13	100 000,00 €	Sans franchise : intervention au-delà d'une incapacité de 10%
Bris de glace	Article 8	Valeur de remplacement	0 € en réparation 115 € en remplacement
Catastrophes naturelles	Article 10	Valeur réelle à dire d'expert	380 € (montant légal)
Catastrophes technologiques	Article 11	Valeur réelle à dire d'expert	Sans franchise
Dommage tous accidents / Vandalisme	Article 9	Valeur réelle à dire d'expert	465 €
Vol / Incendie / Tempête / Forces de la nature / Attentats et Actes terroristes	Article 6 & 7	Valeur réelle à dire d'expert	465 €
Votre Pack Assistance			
Assistance 0km	Article 16	/	Sans franchise
Vos options			
Assistance +	Article 19	/	Sans franchise

Offre Bonus Franchise

Lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance auto chez L'olivier, vous bénéficiez de notre avantage Bonus Franchise : pour vous récompenser de votre fidélité, à chaque renouvellement de votre contrat, nous pouvons diminuer le montant de vos franchises selon le barème suivant : -10% la première année, -20% la deuxième année, et -30% à partir de la troisième année (le pourcentage est toujours appliqué sur la franchise de base).

Le Bonus Franchise concerne l'ensemble des assurés n'ayant eu ni sinistre responsable ni défaut de paiement durant la période de référence précédant le renouvellement et s'applique à tous les renouvellements à partir du 01/01/2016. Il s'applique aux franchises des garanties vol, incendie, tempête, forces de la nature, attentats, actes terroristes et dommages tous accidents / vandalisme. En revanche, il ne concerne pas les franchises bris de glace, catastrophe naturelle ou technologique, et prêt de volant.

Le détail de l'offre Bonus Franchise est disponible sur lolivier.fr

Votre cotisation d'assurance

Sur la base de vos déclarations, la cotisation annuelle TTC est fixée à : 1 116,66 €

MONTANT NET

TAXES ET FRAIS

MONTANT TOTAL

Conformément aux articles du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@lolivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro A10211. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régie par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 6-1-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne qui utilise la marque L'olivier Assurance en France et porte la plupart des garanties assurées.

919,35 €

197,31 €

1 116,66 €

Dont contribution légale au fonds de garantie attentats de 6.50 €

Vous avez choisi de régler votre prime d'assurance par **prélèvement mensuel**.

Le règlement de votre prime se fera en **10 échéances** de **89,47 €** (la première mensualité sera de 89,85 €). Vous serez prélevé tous les 04 du mois.

Vos déclarations

Le souscripteur déclare et reconnaît :

- Avoir pris connaissance des Dispositions Générales AUTOMOBILE (référence n°LOA202501)
- Avoir renseigné une adresse mail correcte et accepter la réception de messages sous forme de recommandé électronique.
- Que le propriétaire du véhicule n'est pas une personne morale
- Que le conducteur principal n'a pas fait l'objet d'une résiliation ou d'annulation de contrat d'assurance automobile pour fausse déclaration intentionnelle au cours des 36 derniers mois
- Que le conducteur principal n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour conduite sous l'emprise d'un produit stupéfiant ou d'une drogue, non prescrit par une autorité médicale compétente au cours des 60 derniers mois
- Que le conducteur principal n'a fait l'objet d'aucune sanction pénale pour délit de fuite ou refus d'obtempérer au cours des 60 derniers mois
- Donner mandat au conducteur principal afin d'effectuer, par voie d'avenant, toute modification contractuelle sur la situation du véhicule. Il est informé que ces modifications peuvent entraîner des frais et des modifications tarifaires sur le contrat d'assurance dont il prend la responsabilité du paiement
- Que le véhicule ne tractera pas de remorque dont le poids total à charge dépasse 750kg
- Que tous les conducteurs désignés au contrat sont titulaires du permis B français ou d'un permis issu d'un pays de l'EEE, en cours de validité (ni suspendu, ni périmé, ni retiré). Si l'un de ces permis de conduire est temporaire, il sera valide pour plus d'un an à partir de la date d'effet du présent contrat
- Que le véhicule garanti et possédé avant la souscription du contrat n'a pas subi d'interruption d'assurance de plus de 3 mois précédemment à la prise d'effet du contrat
- Que le véhicule n'a pas subi de transformation notable au sens de l'article R.321-16 du code de la route (exemples : modification du boîtier électronique, augmentation de la cylindrée, turbocompresseur, abaissement des suspensions, etc.) ou une transformation susceptible de modifier les caractéristiques indiquées sur le certificat d'immatriculation (exemple : nombre de places)

Les clauses applicables au contrat

Clause 1 : Franchise permis récent et conducteurs à circonstances aggravantes

Si lors de la survenance d'un sinistre, responsable ou non, le véhicule assuré est conduit par une personne titulaire du permis de conduire depuis moins de trois ans ou par un conducteur à circonstances aggravantes (cas définis par l'article A 335-9.2 du Code des assurances) non désigné aux Dispositions Particulières il sera fait application d'une franchise supplémentaire de 1 000,00 €. Cette franchise s'applique quelles que soient les garanties appelées à intervenir et se cumule, le cas échéant, avec toute autre franchise prévue aux Dispositions Particulières pour ces garanties (notamment la franchise liée à la clause Conduite exclusive de 600,00 €).

Clause 2 : Conduite exclusive

Si lors de la survenance d'un sinistre, le véhicule assuré est conduit par un autre conducteur que celui désigné aux Dispositions Particulières il sera fait application d'une franchise de 600,00 €. Cette franchise est proportionnelle à la responsabilité du sinistre, s'applique quelles que soient les garanties appelées à intervenir et se cumule, le cas échéant, avec toute autre franchise prévue aux Dispositions Particulières pour ces garanties.

Frais de gestion et de résiliation

Frais de gestion

Etablissement d'un avenant à l'initiative du souscripteur ou de la Compagnie

Frais

15 €

Frais de résiliation

Résiliation hors échéance à l'initiative du souscripteur ou de la Compagnie

Frais

0 €

Vos engagements en tant que souscripteur

Conformément aux articles du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à droits@lolivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro A1-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AEC) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLI, 28016, Madrid, Espagne qui utilise la marque L'olivier Assurance en France et porte la plupart des garanties assurées.

Le souscripteur s'engage à faire parvenir à L'olivier Assurance dans un délai maximum de 30 jours suivant la date de souscription :

- un exemplaire des présentes Dispositions Particulières signé par ses soins
- le recto de la carte grise définitive du présent véhicule
- la copie recto-verso du permis de conduire du conducteur dénommé aux Dispositions Particulières
- le(s) relevé(s) d'information du conducteur principal justifiant de ses antécédents d'assurances déclarés sur les 24 derniers mois
- le mandat SEPA daté et signé

La composition du contrat

Outre les présentes Dispositions Particulières, votre contrat se compose des documents suivants :

- Les DISPOSITIONS GENERALES AUTOMOBILE : **référence n°LOA202501**

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire de chacun des documents constitutifs du contrat, et il en accepte le contenu sans restriction ni réserve.

Le souscripteur reconnaît être informé que

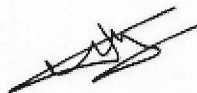
1. Toutes les réponses et déclarations reprises aux présentes Dispositions Particulières pour permettre à l'Assureur de se faire une juste appréciation des risques sont sincères et à sa connaissance exactes. Il reconnaît qu'il a été porté à sa connaissance que toute réticence et toute déclaration inexacte sont soumises, selon le cas, aux sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances.
2. En application de l'article L211-5-1, nous portons à votre connaissance que vous avez le droit de recourir au réparateur professionnel de votre choix et ce pour le dommage garanti par le contrat.
3. **En l'absence de réception de l'intégralité des justificatifs mentionnés ci-dessus dans un délai de 60 jours, L'olivier Assurance se réserve le droit de résilier le contrat. Dans ce cas, l'acompte versé lors de la souscription restera acquis à la compagnie. Le souscripteur ne pourra prétendre à aucun remboursement de celui-ci, même partiellement (prorata).**
4. En application des articles 12 à 22 du règlement UE 2016/679 (RGPD), le souscripteur dispose de droits en tant que personne concernée, notamment d'accès, et de rectification des données à caractère personnel le concernant et qui figurerait sur tout fichier à usage de la Compagnie, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels.

Fait le 05/02/2025

Le souscripteur

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Pour la Compagnie



AMOIN MYRIAM KOFFI

 Signed and certified by yousign 

Conformément aux articles du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à droit@olivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro A30213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90364911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECOS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne qui utilise la marque L'olivier Assurance en France et porte la plupart des garanties assurées.

CERTIFICAT DE CESSION D'UN VÉHICULE D'OCCASION (à remplir par l'ancien propriétaire et le nouveau propriétaire)


 N° 15776*01

Articles R322-4 et R322-9 du code de la route

LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)

G P - 7 5 3 - Q A	V F 1 R J A 0 0 9 7 0 6 4 0 8 4 2		
(A) Numéro d'immatriculation du véhicule	(E) Numéro d'identification du véhicule	(B) Date de 1 ^{re} immatriculation du véhicule	
Renault	VP	Clio 5	
(D.1 Marque)	(D.2 Type, variante, version)	(J.1 Genre national)	(D.3 Dénomination commerciale)

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : 31325

Présence du certificat d'immatriculation :

☒ OUI – numéro de formule 2 0
(figure sur le 1^{er} volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)

☐ NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation :

ou (I) date du certificat d'immatriculation
(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

Ancien propriétaire

☐ Personne physique – Sexe : M ☐ F ☐
☒ Personne morale

Je soussigné(e), AramisAuto
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

4 3 9 2 8 9 2 6 5 0 0 3 1 6
N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : 23 avenue Aristide Briand
N° de la voie Extension (bis, ter...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie
9 4 1 1 0 Arcueil
Code postal Commune

Certifié (veuillez cocher la case correspondante) : ☒ céder ☐ céder pour destruction

Le 0 8 0 2 2 0 2 5 à 1 3 h 3 0 le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):
☐ Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;
☒ Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;
☐ Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : . (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à Arcueil, le 08-02-2025

ARAMIS SAS
BATIMENT AX201
 23 23 AVENUE ARISTIDE BRIAND
 CS 90102 - 94112 ARQUEMÈRE CEDEX
 RCS CRETEIL N° 439 389 365
www.AramisAuto.com info@aramisauto.com

Signature de l'ancien propriétaire,
 (Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

Nouveau propriétaire

☒ Personne physique – Sexe : M ☐ F ☒
☐ Personne morale

Je soussigné(e), KOFFI Amoin Myriam
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

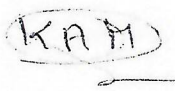
N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le 1 5 0 8 1 9 9 2 à Totrodrou Kouibly

Adresse complète : 16 avenue des frères lumière
N° de la voie Extension (bis, ter...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie
9 4 3 6 0 Bry Sur Marne
Code postal Commune

Certifié (veuillez cocher la case correspondante) :
☒ Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;
☐ Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à Arcueil, le 08-02-2025



Signature du nouveau propriétaire,
 (Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

